

le 20 juin 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 16 et 17 juin 2014**

**2014 DICOM 1004** Conventions de partenariat DICOM pour l'opération « Pass Jeunes 2014 ».

**Mme Pauline VERON, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le projet de délibération, en date du 3 juin 2014, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités des conventions de partenariat, jointes en annexe, pour l'opération « Pass Jeunes » 2014 avec les partenaires suivants : le Forum des Images, le CENQUATRE, la Gaité Lyrique, le Centre des Monuments Nationaux, la Cinémathèque, Paris Musées ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe des conventions de partenariat pour l'opération « Pass Jeunes » 2014 avec les partenaires suivants :

-partenaires « tickets » : Universiencas (une convention pour deux tickets : Palais de la Découverte et Cité des Sciences) ; la Géode ; Paris Quartier d'été ; EPM (une convention pour 4 tickets : Petit Palais, Carnavalet, Palais Galliera et ticket audioguide) ; Gaité Lyrique, Palais de Tokyo ; Musée du Quai Branly ; Vedettes du pont Neuf ; CMN (une convention pour trois tickets : Château de Vincennes, Basilique Saint-Denis et Panthéon) ; le 104 ; la Cinémathèque ; le Forum des Images ; la Société des Ballons de Paris ; la Maison européenne de la photographie ; le Musée de l'air et de l'espace ; le Musée des arts décoratifs ; le Muséum d'histoire naturelle (une convention pour deux tickets : Ménagerie et expo Nuit) ; la Tour Eiffel.

-partenaires « Mission cinéma » : SA Les Ecrans ; SARL Cinépoque ; SNES Epée de bois ; SAS Cinélilas ; SAS CINELOUXOR ; SARL Brady Spectacles ; SNC Studio du Dragon ; SA CINELBA ; SARL Les 5 Parnassiens ; SAS Le Lucernaire Forum ; SARL Cinéma La Pagode ; SARL Studio Galande ; SA Cinéma Saint André Des Arts ; SARL Cinéma Le Bilboquet ; SARL Cinéma Chaplin ; SARL Cinévoq ; Association du Cinéma La Clef.

-partenaires « Club » : Maison des métallos et Musée des arts ludiques.

Article 2 : Sont approuvées les modalités des conventions de partenariat, jointes en annexe, pour l'opération « Pass Jeunes » 2014 avec les partenaires suivants :

-partenaires « tickets » : Universiences (une convention pour deux tickets : Palais de la Découverte et Cité des Sciences) ; la Géode ; Paris Quartier d'été ; EPM (une convention pour 4 tickets : Petit Palais, Carnavalet, Palais Galliera et ticket audioguide) ; Gaîté Lyrique, Palais de Tokyo ; Musée du Quai Branly ; Vedettes du pont Neuf ; CMN (une convention pour trois tickets : Château de Vincennes, Basilique Saint-Denis et Panthéon) ; le 104 ; la Cinémathèque ; le Forum des Images ; la Société des Ballons de Paris ; la Maison européenne de la photographie ; le Musée de l'air et de l'espace ; le Musée des arts décoratifs ; le Muséum d'histoire naturelle (une convention pour deux tickets : Ménagerie et expo Nuit) ; la Tour Eiffel.

-partenaires « Mission cinéma » : SA Les Ecrans ; SARL Cinépoque ; SNES Epée de bois ; SAS Cinélilas ; SAS CINELOUXOR ; SARL Brady Spectacles ; SNC Studio du Dragon ; SA CINELBA ; SARL Les 5 Parnassiens ; SAS Le Lucernaire Forum ; SARL Cinéma La Pagode ; SARL Studio Galande ; SA Cinéma Saint André Des Arts ; SARL Cinéma Le Bilboquet ; SARL Cinéma Chaplin ; SARL Cinévog ; Association du Cinéma La Clef.

-partenaires « Club » : Maison des métallos et Musée des arts ludiques.

Article 3 : Mme la Maire est autorisée à signer lesdites conventions.